

**La députée Anne GENETET se félicite que le Président de la République maintienne son ambition transformatrice tout en remettant l'humain au cœur du projet**

Paris, le vendredi 26 avril 2019

Au lendemain de la conférence de presse du Président de la République à l'issue du Grand Débat National, la députée Anne GENETET se félicite qu'Emmanuel MACRON **maintienne courageusement son ambition transformatrice** initiale pour libérer, protéger et unir les Français, **tout en remettant l'humain, la justice et la proximité au cœur du projet** avec une nouvelle méthode de gouvernement plus à l'écoute des Français et des orientations de réformes sociales, fiscales, territoriales et institutionnelles attendues au-delà des "gilets jaunes".

La députée de la 11<sup>ème</sup> circonscription des Français établis hors de France souligne **la cohérence de la vision du Chef de l'État** : il maintient sans fléchir, avec lucidité et courage, les grandes orientations retenues depuis 2017, parce qu'elles répondent aux besoins essentiels et produisent de premiers résultats, mais **en ajoutant du liant** pour que leur mise en oeuvre soit plus arrondie, englobante et mieux acceptée.

Mme GENETET considère qu'Emmanuel MACRON a pris **des mesures attendues pour réduire les injustices fiscales et sociales** (baisse de 5 milliards d'€ de l'impôt sur le revenu en faveur des classes moyennes, réindexation des retraites sur l'inflation, pérennisation de la prime de fin d'année défiscalisée jusqu'à 1000 €, prélèvement des pensions alimentaires par la CAF, création du revenu universel d'activité, investissements dans l'éducation, diminution du nombre d'élèves à 24 de la grande section au CE1) **et accompagner les changements structurants** (création d'une "Convention citoyenne sur le climat" de citoyens tirés au sort, mise en place d'un Conseil interministériel de défense écologique, refondation du système de retraite, création d'une filière dédiée à la grande dépendance, soutien aux aidants familiaux).

Elle estime aussi que le Président de la République a apporté **des réponses fortes aux crises de la représentation politique** (part significative de proportionnelle, réduction du nombre de parlementaires, référendum d'initiative partagée à partir d'1 million de signataires, droit de pétition au niveau local, réforme du CESE en Conseil de la participation citoyenne, création d'un statut de l' élu) **et de l'organisation institutionnelle et administrative du territoire** (nouvel acte de décentralisation, plus de fonctionnaires sur le terrain, création d'une maison "France Service" dans chaque canton, gel des fermetures d'hôpitaux ou d'écoles), sans pour autant céder à la tentation démagogique du RIC et **même si elle recommande à titre personnel de fixer à 25% la dose de proportionnelle** introduite pour l'élection des députés afin d'améliorer significativement la représentativité de l'Assemblée nationale.

Mme GENETET approuve enfin la volonté du Chef de l'Etat de **responsabiliser chaque Français** et **d'arbitrer les mesures avec pragmatisme** à l'aune de leur efficacité dans le nouveau contexte politique et social. S'il ne renonce pas à l'objectif prioritaire de réduire la dépense publique, M. MACRON maintient ainsi l'âge légal de départ à la retraite à 62 ans mais est disposé à abandonner l'objectif de la suppression de 120 000 postes de fonctionnaires. La députée formule du reste **une recommandation pour réduire le nombre des fonctionnaires : suivre une démarche "bottom-up"** en partant de la mission de chaque poste pour identifier un à un les doublons et les gisements de productivité insuffisamment exploités.